

AIDE-MEMOIRE CONCERNANT LES PROBLEMES DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

1 - La situation des filiales françaises des sociétés pharmaceutiques suisses a été abordée lors des entretiens que M. Ernst BRUGGER, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'économie publique, a eus à PARIS avec M. Raymond BARRE, Premier Ministre, et M. André ROSSI, Ministre du commerce extérieur, le 6 janvier 1977 ainsi qu'à l'occasion de la visite de M. André ROSSI à BERNE, le 30 juin 1977.

2 - Il a été convenu que les problèmes posés aux sociétés pharmaceutiques suisses et à leurs filiales françaises seraient examinés par un Groupe de travail franco-suisse dont la présidence a été confiée, du côté suisse, à M. Emilio MOSER, Ambassadeur, Vice-directeur de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, et, du côté français, à M. Pierre ACHARD, Inspecteur des Finances, Directeur du Cabinet du Ministre du commerce extérieur.

3 - A la demande de M. Ernst BRUGGER et de M. André ROSSI, le Groupe de travail a orienté ses discussions en fonction des deux objectifs suivants :

- dissiper les craintes exprimées du côté suisse quant aux conséquences de certaines dispositions de la législation et de la réglementation françaises, ainsi que de leur application;

- préserver l'acquis et promouvoir à l'avenir le développement des investissements suisses en France dans le secteur pharmaceutique.



4 - Le rapport issu des travaux du Groupe a été remis le 24 février 1978 à M. Fritz HONEGGER, Conseiller fédéral, Chef du Département de l'économie publique, et à M. André ROSSI, Ministre du commerce extérieur, qui en ont pris connaissance. Ce rapport figure en annexe au présent aide-mémoire.

5 - Les deux Ministres :

- adoptent les conclusions du rapport du Groupe de travail qui sera communiqué aux administrations compétentes;

- estiment que les résultats obtenus, dans le respect du principe de l'égalité de traitement entre entreprises françaises et filiales d'entreprises suisses, sont de nature à constituer des éléments satisfaisants de solution aux problèmes posés;

- expriment l'espoir que la mise en oeuvre des solutions proposées permettra à l'avenir de promouvoir le développement des investissements suisses en France, tout particulièrement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, et de contribuer à l'expansion des relations industrielles, commerciales et financières entre les deux pays.

Annexe : Rapport du Groupe de travail franco-suisse pour l'examen des problèmes de l'industrie pharmaceutique suisse.

Fait en deux exemplaires originaux.

A BERNE, le 24 février 1978

A PARIS, le

Le Conseiller Fédéral  
Chef du Département de l'Economie Publique

Le Ministre du Commerce  
Extérieur

Fritz HONEGGER

André ROSSI